

**EMPLOI**

La part des chômeurs au sens du BIT s'élève à 7,9 % au troisième trimestre. En y ajoutant ceux qui ne cherchent pas activement un emploi et ceux qui ne sont pas immédiatement disponibles, ce taux atteint 9,8 %, selon les nouveaux indicateurs publiés hier par l'Insee.

# Réduit à 7,9 %, le chômage revient juste à son niveau d'il y a cinq ans

Les chiffres du chômage ont gagné en transparence, hier, avec la publication par l'Insee de nouveaux indicateurs permettant de mieux percer le « halo » du chômage. Derrière un nom barbare se cache la situation concrète de personnes estimant être au chômage, ou à la frontière du chômage, sans remplir les critères fixés par le Bureau international du travail (BIT). Fidèle à ses habitudes, le gouvernement a mis en avant, hier, le taux de chômage au sens du BIT, qui recense les personnes n'ayant pas travaillé dans la semaine, immédiatement disponibles et recher-

chant activement un emploi. Celui-ci s'élève à 7,9 % de la population active au 3<sup>e</sup> trimestre, en baisse de 0,2 point sur trois mois, et à 8,3 % si l'on y ajoute les chômeurs d'outre-mer (lire ci-dessous).

## Une vision restrictive

Ce taux correspond à un mode de calcul entièrement revu, qui facilite les comparaisons européennes et permet de gommer 1 point de chômage par rapport à l'ancienne méthode. « C'est la première fois depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2002 que le taux de chômage est inférieur à 8 % », s'est félicité Christine Lagarde hier ma-

tin. On est loin, toutefois, du niveau atteint en 2001 (7,6 %) et en 1981 (6,1 %). Le gouvernement, qui, avec l'ancien taux, pensait battre tous les records depuis un quart de siècle, se trouve donc dans la situation qu'avait trouvée Jean-Pierre Raffarin à son arrivée à Matignon.

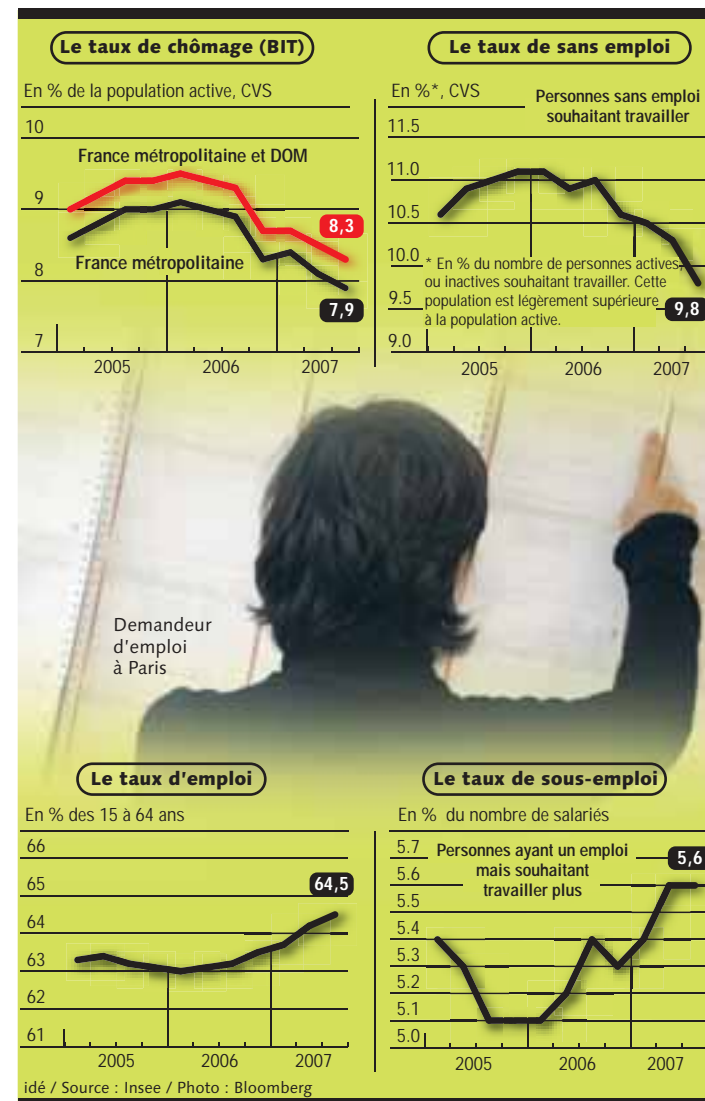
Les nouveaux indicateurs montrent, en outre, à quel point cette vision du chômage est restrictive. Le premier d'entre eux permet de mesurer le nombre de personnes sans emploi qui ne cherchent pas activement du travail ou ne sont pas immédiatement disponibles. Ils sont près de 750.000, ce qui porte le

nombre de chômeurs à 2,8 millions, et le taux de chômage à 9,8 %. Le deuxième indicateur cerne les 1,4 million de salariés estimant ne pas travailler assez, parce qu'ils sont au chômage technique ou à temps partiel (5,6 % des salariés). Cette catégorie est en constante augmentation depuis le début de l'année 2006, ce qui laisse penser que la baisse du chômage se traduit, en premier lieu, par une augmentation du sous-emploi.

## Emploi inadéquat

Le troisième indicateur, enfin, permet de mesurer la capacité des Français à trouver un emploi selon leur classe d'âge. Celui-ci a augmenté de 1,3 point sur un an, à 64,5 %. La hausse profite aussi aux salariés âgés de plus de 54 ans (+ 0,8 point) mais leur taux d'emploi (41,5 %) reste encore très inférieur à celui des autres pays européens.

Les travaux du Conseil national de l'information statistique ne sont pas pour autant terminés. Jean-Baptiste de Foucauld, qui dirige le groupe de travail, prévoit six mois supplémentaires pour traiter la question de l'emploi inadéquat et des chômeurs découragés. Un sondage publié hier par Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives, donne de premières indications à ce sujet : une majorité de RMISTes (64 %) travaillent ou aimeraient travailler si on leur proposait un emploi. Mais le quart d'entre eux estiment que les métiers qui leur sont proposés ne leur conviennent pas.



## L'outre-mer reste très à la traîne

En incluant l'outre-mer, le taux de chômage s'est établi à 8,3 % de la population active au troisième trimestre. Le taux d'emploi et la durée d'ancienneté au chômage restent très éloignés des performances métropolitaines.

modeste, et il faut toujours aller puiser dans les publications régionales de l'institut pour tenter de reconstituer la situation spécifique commune à ces départements.

## Revenu de solidarité

Ainsi, en juin 2007, selon les dernières données disponibles, le taux de chômage atteignait 24,2 % à la Réunion, 22,7 % en Guadeloupe, 21,2 % en Martinique et 20,3 % en Guyane. Comme pour la métropole, la nouvelle méthodologie adoptée par l'Insee a engendré une baisse significative du taux de chômage : - 1,6 point au deuxième trimestre à la Réunion, par exemple. Les taux d'activité et d'emploi restent aussi très nettement inférieurs (de 10 à 20 points) à ceux enregistrés

en France métropolitaine. Enfin, l'ancienneté au chômage atteint des sommets : près de quatre ans, en moyenne, à la Martinique. Les DOM semblent connaître les mêmes évolutions que la France métropolitaine, avec une baisse récente du taux de chômage : - 3,3 points en un an à la Réunion. La baisse du nombre de chômeurs y est toutefois en partie attribuable, selon l'Insee, aux programmes de mobilité pour les jeunes, et au revenu de solidarité pour les plus âgés. Selon la Dares, les demandeurs d'emploi (catégorie 1) outre-mer étaient 143.000 en octobre. Les ultramarins représentaient ainsi 2,9 % de la population totale française mais 6,7 % des chômeurs.

VÉRONIQUE LE BILLON

LUCIE ROBEQUAIN

Si le taux de chômage métropolitain est repassé sous la barre des 8 % de la population active au troisième trimestre, comme s'est félicité le ministre de l'Emploi, il la franchit allègrement (8,3 %) si l'on y intègre les quatre départements d'outre-mer (DOM). Jusqu'ici peu regardée, la situation des DOM est ainsi mise en lumière par la nouvelle publication trimestrielle de l'Insee sur la mesure du taux de chômage. Pour autant, ce premier pas reste